

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DU DOUBS**  
**ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD**  
**CANTON D'AUDINCOURT**  
**COMMUNE DE SELONCOURT**  
**DELIBERATION**  
**DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**

<b>DCM20161004.16</b>	<b><u>Séance du 04 octobre 2016 à 18h30</u></b>  L'an <b>deux-mille-seize</b> du mois d'octobre le quatre octobre le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni en Salle des Mariages, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
<b>NOTA</b> Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 05 octobre 2016, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 27 septembre 2016 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<b><u>Etaient présents</u></b>  <b><u>Etaient excusés ayant donné procuration</u></b>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. <b>M.</b> a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.	

**OBJET : SPECTACLE DE CONTE DE NOËL « UN NOËL TZIGANE » SAMEDI 17 DECEMBRE 2016 –  
COMPAGNIE DU COLIBRI**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que, dans le cadre des animations organisées par la Médiathèque Alice Boname, un spectacle de conte de Noël intitulé « Un Noël Tzigane » soit donné par la Compagnie du Colibri le samedi 17 décembre 2016 à 15 H au Centre Culturel Cyprien Foresti.

Il est proposé d'approuver le déroulement du spectacle et les modalités du contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle établi par la Compagnie du Colibri - 14, rue Pasteur - 25000 BESANCON, représentée par Mme Nathalie JOZAYTITE, Présidente, et notamment le coût de la prestation, soit 700 € TTC.

La Commune prendra également à sa charge quatre repas.

La Commission Vie Culturelle, réunie le 3 décembre 2015, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à/par...**

- approuve la tenue du spectacle « Un Noël Tzigane » selon les modalités définies ci-dessus ;
- autorise le Maire ou son Représentant à signer le contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle et tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 04 octobre 2016

**Le Maire,**  
**Daniel BUCHWALDER**